

INFO 492 DESCARTES

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village de DESCARTES devenu BEN BADIS à l'indépendance

Dans l'Ouest algérien, sur la nationale 7, culminant à 725 mètres d'altitude, **DESCARTES** est situé à 43 km, à l'Est de TLEMCEN et à 43 km, au Sud-ouest de son chef lieu d'arrondissement SIDI-BEL-ABBÈS.



Présence Française 1830 - 1962

C'est en 1831 que les Français occupèrent ORAN ; sa banlieue reçut progressivement des colons agricoles treize ans plus tard seulement et les hautes plaines de SIDI-BEL-ABBÈS furent peuplée à partir de 1849 ; **DESCARTES** en 1897 officiellement.

Ce nom du village est celui du philosophe, mathématicien et physicien René DESCARTES (1596/1650) (*ndlr : Voir sa biographie au chapitre 2*).

DESCARTES est ceint par les djebels TIZI et TASSA qui culminent à près de 1.000 mètres. Sur la nationale 7 il fait figure de village coquet et fortuné.

A partir de TLEMCEN, la route pour s'y rendre traverse AÏN TELLOUT. Ce hameau porte le nom d'une source abondante, comme l'autre hameau, TAFFAMAN, qui alimente **DESCARTES** en eau.

Le village est limité par la commune de TASSIN, la forêt des Ouled MIMOUN, le plateau de MENZEL et par les Oulad-Ali BEN YOUB.

Créé en 1888, ce centre a appartenu à la commune mixte de SEBDOU, sur une superficie de 5 376 hectares. Il a fallu agrandir son périmètre en 1908 et en 1912, car les lots de colonisation étaient très demandés.

Les 130 premières familles arrivent de France.

Les premières années sont difficiles pour les néo-colons qui ont des récoltes déficitaires et certains, découragés, demandent leur rapatriement en métropole. Ces colons étaient arrivés de Corrèze, d'Ardèche, du Tarn, de Lozère. Plus tard des gens viennent du Var et tentent les cultures de fleurs comme la jacinthe. Des Espagnols arrivent enfin pour défricher.



Mairie de DESCARTES

La Caisse de Crédit agricole de TLEMCEN et son laboratoire sont venus au secours de ces malheureux. On sème du blé tendre sur ces terres enrichies par des engrais phosphatés et les rendements deviennent meilleurs. On plante de la vigne dont la superficie atteignait 120 hectares en 1910. Vingt ans plus tard elle s'étendait sur 3 150 ha. Cette vigne produisait un vin de qualité qui était acheté par les négociants d'ORAN.

Les sécheresses de 1921 et 1932 font délaisser la culture des céréales et la production de vins permet à cette commune de vivre dans une meilleure aisance qu'au début de la colonisation.

La cave coopérative est créée en 1932 et son premier directeur est monsieur LIGOUGNE



Coopérative de DESCARTES

Le vin est issu des cépages Carignan, Morastel, Grenache, Alicante et Cinsault et titre en moyenne 13 degrés.

Les premiers adjoints de **DESCARTES**, de 1898 à 1913 s'appellent : GARDES, SABARROS. Puis la commune dûment établie, en 1913, voit se succéder comme maires : MM. FISCHER, VIALA, RENOUX.

Rémy CHAPUIS dirige la commune de 1925 à 1950 et le dernier d'entre eux est Maurice CROS de 1950 à 1962.

Un an après la création du centre, on ouvre une école qui accueille dans les années soixante près de 600 enfants. L'action médico-sociale se développe, avant la création de la Sécurité sociale, grâce à des médecins dévoués dont le docteur Paul SOULIE.

Et une Poste et une annexe de la Caisse régionale de Crédit agricole, une cave coopérative achèvent les infrastructures de ce village besogneux.



La Poste

Grâce à la famille RAVEL, **DESCARTES** a eu, comme sa sœur RELIZANE, une usine de fabrication de confitures la R.E.K.



Vue générale de DESCARTES

A **DESCARTES**, on aimait aussi le sport : une équipe de football est créée par François CARCENAC.

Après les débuts difficiles, **DESCARTES** s'enrichit peu à peu. MM. CARDONNE et RABOT leur délivraient cet éloge, 40 ans après les débuts de la colonisation :

« Nous croyons que si tous les concessionnaires ont donné des preuves de courage, ceux qui ont résisté victorieusement aux dures épreuves du début et ont connu l'aisance et la fortune, le doivent aussi et surtout à une saine émulation qui les a toujours dominés au point de vue professionnel et à leur esprit de stricte économie. Ils ont mis en pratique deux belles vertus qui sont les caractéristiques du paysan de France ».

Pour rejoindre LAMORICERE et TLEMCEN, la route passait par AÏN TELLOUT. Ce hameau routier dépendant de la commune mixte de SEBDOU, permettait aussi de se rendre à SIDI BEL ABBES par TABIA.

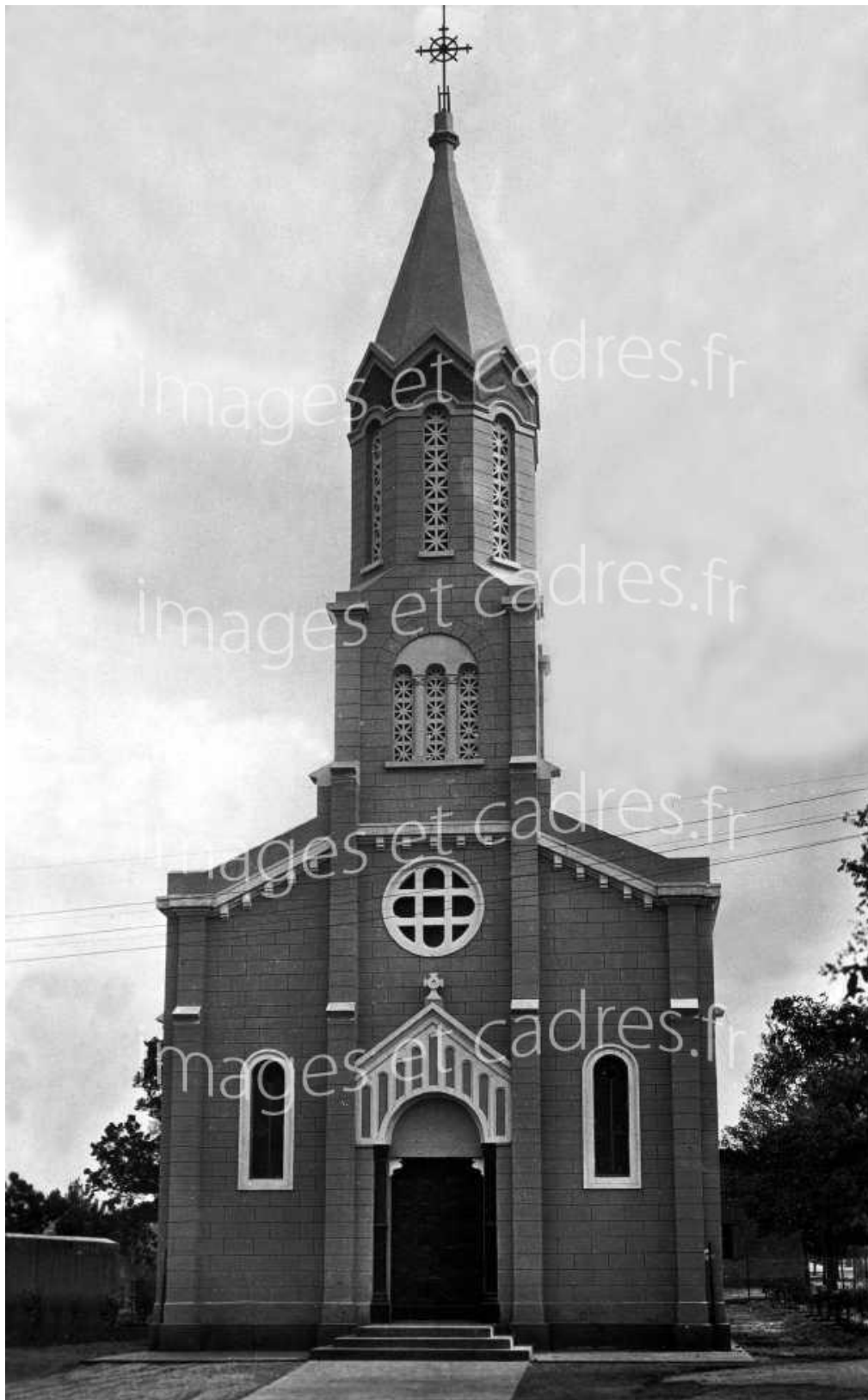
Sa source était importante et alimentait en eau potable TASSIN, proche de 17 km. Cette eau irriguait aussi le ravin d'AÏN TELLOU réputé pour ses cultures maraîchères. Son adjoint spécial a été pendant longtemps monsieur Jean CHANFREAU.

Démographie :

Année 1930 = 1 640 habitants,

Année 1954 = 3 584 habitants dont 869 Européens.

La Paroisse :



DESCARTES a été pratiquement toujours une annexe de la paroisse de TASSIN, appartenant elle-même, à la circonscription ecclésiastique de SIDI BEL ABBES, tandis que la commune dépendait administrativement de l'arrondissement de TLEMCEN.

Au début une simple chapelle, installée dans une dépendance de la famille ICARD, sert de lieu de culte. En 1913, le Gouverneur général avait alloué une subvention pour la construction d'une église. Mais le Malin s'en mêle et le projet reste longtemps dans les oubliettes. Il faut la ténacité de MM. CHAPUIS et COMBE pour obtenir la construction d'une église édifiée en 1930.

Lors des passages dans la région, Monseigneur DURAND n'omettait jamais une visite à la communauté chrétienne. Et le 6 juin 1931, il vient de procéder à la bénédiction de l'église placée sous le patronage de Saint Joseph.

Le 15 avril 1937, l'église reçoit quatre cloches. Un presbytère est aussi construit et, là encore, la ténacité joue en faveur de l'obtention d'un curé à demeure, d'autant plus que le nombre de fidèles dépassait celui de TASSIN : DESCARTES, 900 catholiques, TASSIN 524.

Le premier et dernier curé résident de DESCARTES est l'abbé Jean CAMPS de 1953 à 1962.

Mais le souvenir du dernier desservant de cette annexe de TASSIN (1949/1953) est resté présent dans toutes les mémoires, l'abbé DAUGER, pasteur dévoué et de profonde spiritualité, devenu vicaire général du diocèse d'Oran.

Le premier et dernier curé résident de DESCARTES est l'abbé Jean CAMPS de 1953 à 1962.

Mais le souvenir du dernier desservant de cette annexe de TASSIN (1949/1953) est resté présent dans toutes les mémoires, l'abbé DAUGER, pasteur dévoué et de profonde spiritualité, devenu vicaire général du diocèse d'Oran.

Voilà ce qu'elle est devenue après 1962...



Une Mosquée

Département :

Le département d'ORAN est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux *beyliks* de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'Oran fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors l'ouest de l'Algérie, laissant à l'Est le département d'Alger, lui-même à l'ouest de celui de Constantine.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^e république, et le département d'Oran couvrait alors environ 116 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements au fil des ans, avec la création de sous-préfectures : MASCARA, MOSTAGANEM, et TLEMCEN ; auxquels se rajoutèrent **SIDI-BEL-ABBES** en 1875 et TIARET en 1939.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, sur les hauts plateaux et aux frontières du Maroc. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut amputé à leur profit d'une grande partie du secteur des hauts-plateaux du Sud-Oranais et réduit à 67 262 km², ce qui explique que le département d'Oran se limitait à ce qui est aujourd'hui le Nord-ouest de l'Algérie.

L'Oranais a porté le numéro de département français 92 de 1941 à 1957 puis le 9G jusqu'en 1964.

L'arrondissement de **SIDI BEL ABBES** comprenait 27 localités : Alexandre DUMAS – BAUDENS – BONNIER – BOUDJEBAA-BOUKANEFIS – BOULET – BOUTIN – CHANZY – CHETOUANE – DELIGNY – **DESCARTES** – DETRIE – LAMTAR – LA TENIRALLES TREMBLES – MERCIER LACOMBE – OUED IMBERT – OUED SEFIOUM – PALISSY – PARMENTIER – PRUDON – SIDI-BEL-ABBES – SIDI YACOUB – TABIA – TASSIN – TENEZRA - TASSALAH

MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n° 5026 mentionne **21 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

DESHONS Arthur (Mort en 1916) – **EYDE** Célestin (1914) – **FERNANDEZ** Indalo (1917) – **GARAY** Antoine (1917) – **GARBI** José (1914) – **GOMEZ** Joseph (1914) – **GRESSE** Albert (1914) – **GRESSE** Alexis (1914) - **GRESSE** Daniel (1914) – **LEGROS** Georges (1916) – **MAURANGES** Jean (1915) – **OUROZ** François (1916) – **PEREZ** Jean Antoine (1915) – **REVOL** Jean (1915) –

REVOL Léon (1918) – RIQUELME Jean (1915) – ROUSSEL Albert (1916) – ROUSSEL Gustave (1918) – RUIZ Joseph (1916) – SILVESTRE Bernard (1914) – VINCENT Jules (1915) - 



DESCARTES dans les années 1940

SYNTHESE réalisée grâce au site ci-dessous et au livre "Tlemcen de ma jeunesse" de Louis ABADIE des éditions GANDINI.

ET si vous souhaitez en savoir plus sur DESCARTES, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/Descartes - Ville>

<http://www.youtube.com/watch?v=Y57aYLOMTfA>

[http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_\(1830_-_1962\)](http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_(1830_-_1962))

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://www.hierlalgerie.com/index.php/fr/articles-de-presse/136-liste-des-anciens-noms-francais-de-communes-d-algerie>

http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/pages_liees/03_originenomsvillages_pn40.htm



2/ René DESCARTES

René DESCARTES est né le 31 mars 1596 à La Haye (Indre et Loire), (devenue depuis 1967 DESCARTES), et mort le 11 février 1650 à Stockholm (Suède). C'est un mathématicien, physicien et philosophe français.

Il est considéré comme l'un des fondateurs de la philosophie moderne, en atteste cette phrase volontairement provocatrice : « *Enfin Descartes vint* ». Il formule en latin le cogito – « *je pense, donc je suis* » – fondant ainsi le système des sciences sur le sujet connaissant face au monde qu'il se représente. En physique, il a apporté une contribution à l'optique et est considéré comme l'un des fondateurs du mécanisme. En mathématiques, il est à l'origine de la géométrie analytique. Certaines de ses théories ont par la suite été contestées (théorie de l'animal-machine) ou abandonnées (théorie des tourbillons ou des *esprits animaux*, concept que reprendra Keynes). Sa pensée a pu être rapprochée de la peinture de Nicolas Poussin pour son caractère clair et ordonné. Le *cogito* marque la naissance de la subjectivité moderne.



René DESCARTES (1596/1650)

Biographie succincte issue du site : http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Ren%C3%A9_Descartes/116208

Premier philosophe moderne, dans la mesure où il met un terme à la longue suprématie de l'aristotélisme (interprétation médiévale de l'enseignement d'ARISTOTE), René **DESCARTES** a le projet de fonder une science universelle. En prenant pour point de départ le sujet connaissant, il propose une **méthode** inédite fondée sur le **doute** radical, qui vise la certitude, autrement dit l'absence du doute.

Il fera ainsi reposer tout son système sur les deux seules vérités absolument certaines découlant immédiatement de ce doute : la certitude de sa propre existence (ou conscience) – « *je pense, donc je suis* » - et l'idée de Dieu. Ces réflexions le mèneront ensuite à étudier la nature de l'union entre l'âme et le corps, ainsi que la nature des passions, c'est-à-dire l'ensemble du champ affectif humain, passerelle entre le corps et l'âme.

DESCARTES a par ailleurs donné son nom à des outils de réflexion mathématique qu'il a contribué à créer, telles les coordonnées cartésiennes. Comme GALILEE, il innove en publiant ses ouvrages (soit d'emblée, soit par une traduction) dans une langue courante, le français, et non plus seulement en latin, jusque là langue commune des savants de par l'Europe. La plupart des grands métaphysiciens ont reconnu leur dette envers DESCARTES, même si le cartésianisme, qui a regroupé plusieurs tendances, reste une notion floue. L'esprit cartésien passe encore pour être l'esprit français par excellence.

Formation :

DESCARTES est né en Touraine et reçoit une formation classique, qu'il complète par la connaissance des arts d'agrément et les talents militaires et juridiques (il obtient une licence en 1616) nécessaires à un jeune noble de la noblesse de robe. Il se complaît dans l'étude des mathématiques.

Pérégrinations :

Il voit comme une période d'aventures formatrices ses années d'engagement (à partir de 1618) dans les armées de princes étrangers, mais aussi ses voyages jusqu'en Poméranie, par lesquels il glane et engrange des éléments de réflexion philosophique et d'analyse scientifique.

Méditations et dernier voyage :

De 1629 à 1649, il réside en Hollande et vit en ermite malgré ses nombreux changements de résidence. Il publie le résultat de ses études et réflexions, tout en correspondant avec ses partisans et répondant à ses détracteurs. Il meurt à Stockholm, en 1650, après quelques mois intenses auprès de la reine Christine de Suède, férue de philosophie.

Principales œuvres :

Le *Discours de la Méthode* (1637), traduit en latin en 1644, sert de préface à trois traités, la *Dioptrique*, les *Météores* et la *Géométrie*, suivies des *Objections et réponses*, puis les *Principes de la philosophie* (1644), et enfin *Les passions de l'âme* (1649).

Paroles célèbres :

Le bon sens est la chose au monde la mieux partagée car chacun pense en être si bien pourvu, que ceux même qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose, n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont (*Discours de la méthode* - 1^{ère} partie)

NDLR : Si vous souhaitez en connaître plus sur **DESCARTES** cliquez SVP sur ce lien : http://fr.wikipedia.org/wiki/Ren%C3%A9_Descartes

3/ Différenciation entre le FLN et le courant Messaliste -4^{ème} Episode

-1^{er} Episode= Présentation (INFO 489),

-2^{ème} Episode= Au marge d'un récit déterministe (INFO 490)

-3^{ème} Episode = La progressive réappropriation historique (INFO 491)

EPISODE 4 : Suite de La crise du MTLD, la Formation du CRUA (2^{ème} partie) :



Hocine LAHOUEL et MESSALI HADJ

MESSALI reprocha aux centralistes de surestimer les divergences au sein des “puissances occidentales”, de mener une politique électorale sans principe, d’avoir une vision des alliances à l’intérieur du pays qui mettait le parti à la remorque des mouvements réformistes. S’attaquant au “règne de la bureaucratie” dans l’organisation, il s’efforça d’expliquer comment, en usant de son nom, on l’écartait de fait de toute responsabilité : « *En dehors de ma documentation personnelle et de mes lectures de la presse, je manquais presque totalement d’informations sur la vie du parti. Très souvent j’apprenais certaines informations dans les rues ou grâce à de simples militants. En un mot, messieurs les congressistes, je dois vous dire que mon rôle était totalement réduit que j’avais honte de moi-même. Il y a eu bien des documentations qui ne m’ont jamais été remises, alors que les petits amis de la direction les lisaient sans avoir les responsabilités que j’ai devant vous et devant le peuple* ».

Dénonçant l’inertie, le conservatisme, l’imprévoyance, il accusa la direction d’avoir sabordé l’appareil clandestin, l’Organisation Spéciale (OS). Il aborda enfin le cas du Maroc et de la Tunisie, sous l’angle politique et diplomatique, en laissant le soin aux militants **de tirer les conclusions sur un éventuel soulèvement au plan militaire**. C’est ce passage du discours de MESSALI au Congrès d’HORNU, que le journal *Le Monde* du 13 octobre 1954 mit en relief pour démontrer que les messalistes se préparaient à l’action directe :

« Les problèmes tunisiens et marocains ont connu l’internationalisation de 1950 à nos jours. Pour rappeler en un mot quels sont les moyens pratiques qui ont milité en faveur de cette internationalisation, disons que la situation au Maroc et en Tunisie frise l’insurrection. Au point de vue tactique, le moment est extrêmement favorable pour tenter de lier le problème algérien et celui du Maghreb arabe et, par là même, d’internationaliser le problème algérien. Cela est du domaine de la diplomatie qui, pour réussir doit être appuyé par une politique intérieure révolutionnaire. Il n’y a pas plusieurs façons d’internationaliser un problème ; il faut s’y mettre ou se démettre ».

Après lecture du rapport de MESSALI, ce furent essentiellement Moulay MERBA et A. MEZERNA, vieux compagnons du leader en résidence surveillée, qui tinrent le devant de la scène. FILALI ancien responsable de l’O.S s’occupa, lui, des questions d’organisation. Un seul délégué, Abderramane BEY GAGOUN d’OUED ZENATI, plaida la réconciliation des tendances. Tous les autres participants condamnèrent la politique des centralistes. Le Congrès décida l’organisation d’un “Comité National de la Révolution”, dirigé d’Alger par un ouvrier responsable de l’O.S. et responsable de la Commission Ouvrière du MTLD. L’objectif de ce comité était de récupérer l’argent, les locaux et les armes en possession des centralistes, réorganiser le parti en perspective d’un déclenchement de la lutte armée.



Roger LEONARD (1898/1987) : <http://chsp.sciences-po.fr/fond-archiv/leonard-roger>

Le 17 août 1954, le colonel SCHOEN qui dirigeait les renseignements généraux, écrit dans son bulletin politique remis au Gouverneur général LEONARD : « *MESSALI aurait décidé d’orienter le parti vers la clandestinité et mis sur pied un plan d’action directe avec constitution de groupes de combat voués à l’action terroriste* ». En tentant de renouer avec les traditions de l’Étoile-Nord-Africaine et du P.P.A., HORNU représentait un moment important dans l’histoire du mouvement

nationaliste.



Paul SCHOEN (1900/1954)

A un moment où MENDES-FRANCE signait les accords de Genève (20-21 juillet 1954) sur l'Indochine, où il s'apprêtait à négocier l'autonomie interne pour la Tunisie, HORNU signifiait que le peuple algérien devait se tenir prêt à l'accomplissement du combat pour l'indépendance. Mais HORNU contenait aussi nombre de confusions et d'incohérences qui allaient favoriser l'émergence de critiques venant d'hommes plus déterminés ou prompts à se saisir de tout pour continuer à attaquer le courant messaliste, grand vainqueur à la mi-juillet 1954.



Pierre MENDES-FRANCE (1907/1982) :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Mend%C3%A8s_France

Proposé par Mustafa STAMBOULI (qui passera plus tard au FLN), l'élection de MESSALI HADJ à la présidence à vie du mouvement allait donner l'occasion aux centralistes, au PCA ou à l'UDMA de F.ABBAS de représenter le conflit existant comme un combat entre "démocratie" et "autocratie". Ce faux-pas était significatif de l'absence de clarification des problèmes en cours. Des sanctions d'exclusion furent prises à l'encontre de huit responsables du Comité Central. Dans les faits, HORNU conservait le MTLD simplement débarrassé de huit centralistes. Le contenu social de la crise que traversait l'organisation n'était pas compris dans le sens où les hommes du Comité Central étaient devenus les instruments agissants d'une jeune bourgeoisie algérienne en voie de constitution. L'analyse du MTLD restait confinée dans le cadre de "parti-peuple-entier", parti dans une société où un peuple de 10 millions d'hommes et de femmes étaient tous totalement expropriés ; où n'existait, pour le MTLD, aucune différenciation sociale entre bourgeoisie, paysannerie, chômeurs et jeune prolétariat algérien. Dans ce sens la "déviation" des centralistes était perçue d'une manière formelle, technique : il fallait surtout se défier de la bureaucratie qui pouvait surgir au sein du parti. Le pas fut vite franchi

entre critique de la bureaucratie et de la centralisation. La direction d'HORNU allait commettre une lourde erreur en incitant les militants à se défier de toute mesure de centralisation à un moment où cette organisation entendait s'orienter vers la lutte armée.

Les activistes allaient rapidement mettre le doigt sur cette faiblesse, eux qui précisément mettaient l'accent sur le strict cloisonnement, la clandestinité. Par là même, ce Congrès d'HORNU ne se mit pas à la hauteur de la disposition consciente des militants vers la lutte armée, liée au mouvement d'ensemble des masses algériennes. ZAMOUN, par exemple, délégué de la Kabylie, demanda à plusieurs reprises des précisions sur la lutte armée. Il ne reçut que de vagues assurances...

A suivre...

4/ L'ETAT D'URGENCE... (Auteur D. BALDENSPERGER – Source Historia Magazine n°9/202)

Dans le courant du mois de mars 1955, une brusque recrudescence du terrorisme se manifeste en Algérie, notamment dans la région de l'AURES : les rails de la voie ferrée BATNA-CONSTANTINE sont déboulonnés, des poteaux télégraphiques sont sciés en maints endroits ; enfin, un dur accrochage se produit à BOU-CHAMANA, dans le Nord du massif, entre les rebelles et la légion.



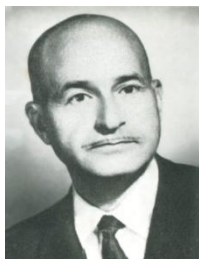
En métropole, le gouvernement s'inquiète d'une situation qui ne s'améliore pas malgré les mesures de sécurité prises, malgré l'accroissement des effectifs militaires et malgré le bilan des opérations, qui se soldent souvent par un nombre important de fellaghas « au tapis ».

C'est que tout est contradictoire sur le plan du maintien de l'ordre. Dans sa double tâche de pacification et de répression, l'armée a une marge de manœuvre fort étroite, limitée au seul cas de flagrant délit ; quant au reste, l'Algérie étant considérée comme partie intégrante du territoire de la république, les militaires ne peuvent procéder à des arrestations sans le concours des autorités civiles ; ils doivent être alors accompagnés de gendarmes ou d'agents de la force publique.

On conçoit la lenteur de l'inefficacité de semblables procédures, incapables, selon le ministère de l'Intérieur, d'assurer la sécurité de la masse des populations contre les exactions des rebelles. Ce même ministère précise dans un communiqué : *« Il en résulte que cette population courrait de grands risques à ne pas se plier aux exigences des hors-la-loi, deviendrait inévitablement complice et victime et finirait par se détourner de nous par peur des représailles. Pour pallier cette insuffisance, il n'existe, dans l'état actuel de nos moyens juridiques, qu'une solution : la proclamation de l'état de siège, qui transfère aux autorités militaires des pouvoirs étendus. Mais cette solution n'est pas sans présenter de sérieux inconvénients, tant par le caractère de gravité exceptionnelle qu'elle implique que par la désorganisation des structures qu'elle provoque ».*

Le gouvernement choisit un moyen terme entre le droit commun et l'état de siège en faisant adopter par le Parlement la loi sur l'état d'urgence. Ce texte est voté le 3 avril 1955 par 394 voix contre 212 ; il s'appuie notamment sur l'article 11, relatif à l'organisation de la nation en temps de guerre, et sur l'article 13, qui augmente la compétence des tribunaux militaires et interdit le recours en cassation.

C'est en vain que les élus musulmans se sont opposés à l'adoption de la loi. Pour le docteur BEN SALEM, leader de l'Assemblée algérienne, pour le docteur Ahmed FRANCIS et Ferhat ABBAS, les mesures prises sentent le fagot : elles rappellent trop d'anciennes lois d'exception qui, brutalement appliquées, ont entraîné un raidissement de la population alors que l'intention des autorités était de la rassurer. A la tribune de l'Assemblée nationale, BEN DJELLOUL, député de CONSTANTINE, déclare : « *L'état d'urgence risque d'aggraver le malaise, entraînant une recrudescence du banditisme, et risque aussi de nuire à une population paisible qu'on prétend protéger. Dans son immense majorité, la population musulmane est profondément attachée à la France et attendait autre chose de réformes qui devaient s'attaquer au chômage et aux abus* ».



Chérif SID CARA (1902/1999)
http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6828



Mohamed BEN DJELLOUL (1893/ 1985)
http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=615



René MAYER (1895/1972)
http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=5138



Ahmed FRANCIS (1910/1968)
http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=3122

Quant à SID CARA, député d'ORAN, il se scandalise qu'après tant d'atermoiements le gouvernement offre, en fait de réformes, l'état d'urgence : « *Le projet s'écrie-t-il, ne comporte aucune contrepartie économique et sociale. On nous annonce la construction de routes, la recherche de points d'eau. Tout cela n'aura d'effet que dans plusieurs années. D'ailleurs, les crédits font défaut. Croit-on que c'est uniquement avec des mesures d'autorité qu'on ramène le calme et la sécurité ? Songez à l'impression que le vote du projet produira à l'étranger ! Songez aux sentiments du monde de l'Islam ! Faute d'un plan général à vastes vues, toutes les mesures que vous pourrez prendre seront inopérantes* ».

Mais ce qui est ressenti comme outrancier par la communauté musulmane est au contraire considéré comme insuffisant par René MAYER, représentant du gros colonat, qui fait campagne en faveur de l'état de siège.

Telle est la situation que Jacques SOUSTELLE, nouveau Gouverneur général depuis le 26 janvier 1955, hérite...



Jacques SOUSTELLE (1910/1990)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Soustelle

-1^{er} Episode : La société des chancelleries (INFO 491) -

-2^{ème} Episode : **L'Algérie impériale attire les Anglais : 1853 – 1870**

Après une vingtaine d'années assez agitées sur le plan militaire en Algérie et politique en France – pays par lequel il fallait transiter – l'arrivée au pouvoir de Louis Napoléon apporta une certaine stabilité. Comme il était anglophile et souscrivit aux idées libres échangeistes de l'Angleterre en signant le traité de commerce de 1860, son règne marqua une étape importante. La fin des années 1850 fit naître une floraison de récits de séjours en Algérie, pour la plupart dus à des médecins ou pasteurs britanniques, louant le climat et incitant leurs compatriotes pulmonaires à s'installer à Alger. Si, en 1859, « séjour hivernal en Afrique » était presque toujours synonyme de « séjour au bord du Nil », depuis deux ans environ quelques hiverneurs tenaient à faire connaître Alger, jusque là ignorée malgré sa proximité.

De nombreux facteurs favorisaient cet engouement. En Angleterre, d'abord, la prospérité croissante et la paix qui suivirent la guerre de Crimée, le progrès des transports, le développement d'une industrialisation produisant une fumée néfaste aux tuberculeux, et peut-être aussi le désir d'échapper au carcan, qui allait se resserrant, des conventions sociales victoriennes, tout cela poussait les Anglais de santé délicate à fuir leur rude pays. En 1857, Alger acquit une certaine réputation, son climat étant jugé plus chaud que celui des lieux d'hivernage habituels (Montpellier, Nice, Rome, Pau, Madère, Malaga ou Gibraltar) et plus agréable que celui du Caire. Les nouveaux rapports franco-anglais favorisèrent aussi l'arrivée des Britanniques. L'Empereur visita l'Algérie en grande pompe en septembre 1860 et en mai-juin 1865, en partie pour inaugurer le front de mer d'Alger construit par Sir MORTON PETO ; par le canal de la presse, ces visites furent largement commentées en Grande-Bretagne et contribuèrent à faire connaître le pays. D'autre part, les Anglais se voyaient maintenant bien accueillis dans tout le territoire français ainsi qu'en Algérie. Jusqu'au plus humble factionnaire, les autorités françaises en Algérie se montraient pleines d'égards pour les Anglais ; on voyageait en parfaite sécurité, et Alger était relié par télégraphe aux capitales européennes depuis 1857-58 ; les dames n'étaient pas importunées dans la rue. Quelques auteurs mentionnaient même que les « Maures », qui haïssaient les Français, accueillirent les Anglais avec plaisir, espérant que, à l'instar de Lord ESMOUTH en 1816, ils s'opposeraient au pouvoir installé à Alger. Sous MAC MAHON, Gouverneur général de 1864 à 1870, un autre facteur intervint : le Maréchal mit fin au relâchement des mœurs parmi ses officiers, aux malversations et à la corruption ; en outre, étant lui-même d'origine irlandaise, il se montra fort hospitalier envers les Britanniques. Cette moralisation contribua à attirer à Alger les pères de famille victoriens soucieux de la santé morale de leurs filles, ainsi que des dames célibataires voyageant avec une compagne. En outre, le salon de Barbara BODICHON, « promotrice zélée des relations franco-anglaises », qui rehaussait la tenue morale et intellectuelle de la bonne société d'Alger, permit aux hiverneurs de fréquenter certaines personnalités locales.



Patrice de MAC MAHON (1808/1893) :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrice_de_Mac_Mahon

Mais en réalité, au-delà des apparences, le nombre d'Anglais restait assez réduit. Nous ne disposons pas de statistiques précises, car les immatriculations consulaires ne débutèrent qu'en 1871, et certains recensements, comme celui de 1866, furent effectués en été alors que les hiverneurs, qui se comparaient volontiers aux hirondelles, ne séjournèrent en Algérie que du début octobre à la fin avril. En 1858, il ne résidait sur tout le territoire que 363 Britanniques, en dehors des Maltais ; pendant l'hiver 1863-64, Mrs ROGERS ne dénombra à Alger que la Consul, le Vice-consul, un médecin, plusieurs Anglaises mariées à des hauts fonctionnaires français (dont le préfet et un conseiller), et quelques Anglais ou Ecossais soucieux de leur santé ou désirant économiser sur leur train de vie ; à la fin de la saison suivante, le nombre d'Anglais semblait toujours « strictement limité » à G. SALA, qui ne comptait à Alger que 40 résidents anglais, y compris le Consul et deux marchands, et moins de 25 personnes dans la « population flottante ». Cette population d'hiverneurs fluctua beaucoup : s'ils furent nombreux en 1862-63 (on comptait même parmi eux une célébrité, le peintre académicien A. EGG, qui mourut de phthisie à Alger), leur nombre diminua brutalement, et sans que Mrs ROGERS puisse l'expliquer, lors de la saison suivante.

Dès 1864, les visiteurs étrangers, prussiens, polonais, russes et surtout anglais, constituaient un groupe social reconnu. Alger semblait « le lieu le plus travesti sinon le plus paré de l'univers » et y paradait des gens riches qui endossaient « le raglan de molleton, le makintosh ouaté, le mac-farlane en chinchilla, le watter-proof (sic) à collet de fourrure ». Leur vie sociale était très remplie, avec les représentations théâtrales quotidiennes, les bals hebdomadaires offerts par le Gouverneur général, et les concerts de musique militaire donnés l'après-midi sur la place du gouvernement. Le matin, ils se promenaient à pied ou en calèche, soit en ville, soit aux environs d'Alger, qui étaient alors un paradis vallonné luxuriant et embaumé de fleurs, allaient au Jardin d'Essai, et surtout à l'endroit à la mode, le jardin MARENCO, jardin suspendu où l'on pouvait écouter de la musique militaire l'après-midi, tout en regardant passer ce qui fascinait le plus les touristes anglais : des types raciaux fort divers



VIEIL ALGER

Zaouïa Abd-er-Rahman El Tçalbi (1830)

(Rue Marengo et Mosquée Sidi-Abderhaman)

ALGER MODERNE

Vue sur le Jardin Marengo



L'un des principaux attraits d'Alger pour ces résidents temporaires était que, contrairement à ce qui se passait au Moyen Orient, la ville était policée par des autorités qui ne laissaient pas les guides, cochers, valets de place ou quémandeurs de bakchich importuner les visiteurs ; mais en même temps, elle présentait un ensemble de types raciaux qui se côtoyaient sans se fondre et présentaient même des contrastes fort appréciés parce qu'ils rappelaient les Mille-et-une-Nuits. D'après le récit de voyage de l'époque, tous les Anglais considéraient de leur devoir de visiter, généralement en petits groupes de compatriotes, la Casbah, les bazars arabe, juif ou koulougli, la cour de justice du Cadi à la Pêcherie, la mosquée de Sidi Abderrahmane, les tombes des marabouts, le cimetière arabe de la Bouzaréah avec son joli point de vue, le rivage où les femmes stériles venaient faire sacrifier un coq par une Noire au son du tam-tam et s'asperger de son sang. La fascination mêlée à la répulsion qu'ils éprouvaient sur ce rivage n'avait d'égale que celle ressentie lorsqu'ils assistaient aux rites de la confrérie des AÏSSAOUA, mais ils retrouvaient leur sérénité en visitant l'école-ouvroir de Madame LUCE et en lui achetant des broderies. Toutes ces curiosités sont inlassablement décrites par presque tous les récits anglais publiés vers 1860 ; nous ne nous y attarderons donc pas.

A suivre....

6/ Tibéhirine : le juge Trévidic s'apprête à lancer une nouvelle commission rogatoire

<http://www.tsa-algerie.com/2014/11/20/moines-de-tibhirine-marc-trevidic-maintient-la-pression-sur-les-autorites-algeriennes/>

Marc TREVIDIC, magistrat français en charge de l'affaire de l'assassinat des sept moines de Tibhirine, va demander une nouvelle commission rogatoire internationale pour le mois décembre, révèle le journal *Le Monde* ce jeudi 20 novembre.



Le plaidoyer du magistrat

Marc TREVIDIC, accompagné d'une délégation d'experts français, s'est rendu en Algérie du 12 au 19 octobre dernier. Sur place, il a effectué une autopsie et des prélèvements, jugés « prometteurs » par *Le Monde*, sur le crâne des moines. Le juge a essuyé un refus des autorités algériennes de faire sortir les prélèvements du pays, en vue de procéder à des analyses en France, rappelle le journal. La décision de la justice algérienne a provoqué la colère du magistrat qui a appelé son gouvernement à faire pression sur l'Algérie afin qu'elle revienne sur sa décision.

C'est le but de la nouvelle procédure judiciaire. A défaut d'un transfert en France, Marc Trévidic se dit « ouvert à tout », selon *Le Monde*. En effet, il propose que des experts algériens collaborent avec leurs homologues français lors de la conduite des analyses, ou qu'une « équipe française soit autorisée à repartir en Algérie avec du matériel scientifique adapté », selon la même source.

Dernier rebondissement : http://www.elwatan.com/une/la-gendarmerie-conteste-les-reserves-de-trevidic-24-11-2014-278904_108.php

7/ Jean Marc TODESCHINI, nouveau Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la mémoire

http://www.lepoint.fr/politique/todeschini-revient-aux-anciens-combattants-21-11-2014-1883342_20.php



Né le 12 mars 1952 à LONGWY (54)



L'ancien... Kader ARIF

Directeur d'école puis inspecteur de l'Éducation nationale (il est aujourd'hui retraité), il a entamé sa carrière politique en 1983 comme conseiller municipal de Talange, une petite ville entre Thionville et Metz. Patron du PS de Moselle de 1993 à 2012, il a siégé comme conseiller régional de Lorraine de 1998 à 2001, année de son arrivée au Sénat.

PORTRAIT - Le nouveau secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants est un fidèle de François Hollande. Sénateur socialiste de Moselle, il a joué un rôle clef dans l'affaire Florange.

Jean-Marc TODESCHINI, sénateur PS de la Moselle nommé vendredi secrétaire d'État aux Anciens Combattants après la démission de Kader ARIF, connaît déjà ce ministère pour avoir occupé le poste de chef de cabinet de Jean Pierre MASSERET dans le gouvernement Jospin. L'Élysée a annoncé vendredi sa nomination après la démission de Kader ARIF, au lendemain de l'annonce d'une perquisition au ministère de la Défense. Ouverte à Toulouse en septembre, l'enquête a pour but de vérifier si deux sociétés successives d'organisation de spectacles, dirigées notamment par le frère puis par les neveux de Kader Arif, ont pu bénéficier de favoritisme pour remporter deux marchés pluriannuels d'un montant de plusieurs millions d'euros avec la région Midi-Pyrénées.

Jean-Marc TODESCHINI, barbe blanche et petites lunettes, a été successivement instituteur de 1973 à 1980, puis maître formateur à Metz et directeur de l'école d'application de Marly (Moselle) avant de devenir inspecteur de l'Éducation nationale, tout en menant dès 1983 une activité politique. Depuis cette date, Jean-Marc Todeschini est en effet conseiller municipal de Talange, premier adjoint au maire (1983-1989), premier secrétaire de la fédération PS de Moselle depuis 1993 et conseiller régional de Lorraine entre 1998 et 2011.

"C'est un retour aux sources"

Jean-Marc TODESCHINI a occupé les fonctions de chef de cabinet de Jean-Pierre MASSERET, nommé secrétaire d'État aux Anciens Combattants dans le gouvernement de cohabitation de Lionel Jospin en 1997. Les deux hommes avaient quitté leur poste avant les élections sénatoriales de 2001 et ont tous deux investi les bancs du palais du Luxembourg. Jean-Marc Todeschini était toutefois resté chargé de mission dans ce secrétariat d'État auprès de Jacques Floch.

"C'est un retour aux sources", a dit le sénateur socialiste à l'AFP vendredi. "Je connais le ministère, le périmètre, c'est une présence auprès du monde combattant et en faveur de la mémoire. Il y a du travail à faire pour avancer sur le terrain de la

paix, un travail de mémoire, de prise de conscience, au niveau des jeunes également", a-t-il déclaré, jugeant qu'il y avait eu "un virage depuis une dizaine d'années" au cours desquelles le ministère qu'il va occuper a pris "une dimension différente".

Jean-Marc TODESCHINI a été réélu sénateur de Moselle en 2011. Son fauteuil n'était pas concerné par le renouvellement partiel de la Haute Assemblée en septembre 2014. Il a été pendant plusieurs années membre du bureau national du PS. Il a aussi été questeur du Sénat

NDLR : Nous voici débarrassés de l' « anguille ARIF » qui a eu le paradoxe, en tant que fils de Harki, d'honorer le 19 mars ou sans se mouiller, il a accompagné les sénateurs de la majorité de gauche et associés à instaurer officiellement cette date hémiplogique dans notre calendrier mémoriel ; occultant hypocritement les massacres, plus nombreux, de l'après 19 mars 1962. Pour un ministre en charge de la " mémoire " il fallait le faire !!!

8/ Malika Sorel-Sutter : "Ce rapport est un réquisitoire contre la France"

Les sénateurs Esther Benbassa (EELV) et Jean-René Lecerf (UMP) ont récemment présenté un rapport intitulé "La lutte contre les discriminations : de l'incantation à l'action". Malika Sorel, ancienne membre du Haut conseil à l'intégration, nous a accordé un entretien afin de décortiquer ce texte aux analyses et propositions très polémiques....



Cliquez SVP sur ce lien : http://www.marianne.net/Malika-Sorel-Sutter-Ce-rapport-est-un-requisitoire-contre-la-France_a242912.html

EPILOGUE BEN BADIS

Année 2008 = 20.346 habitants

Fiche d'identité d'Abdelhalid BEN BADIS

SIGNALEMENT	Pièces justificatives produites	ETAT-CIVIL
Taille 1m65 Cheveux Ch. No. Sourcils Ch. No. Front légèrement fuyant Yeux No. No. No. Nes des Nez L. basale Bouche No. Menton No. Visage No. Barbe Ch. No. Teint clair	Carte d'identité N° 35924	Constantine N° 3122 Nom Benbadis Prénoms Abdelhamid Nationalité indigène musulman Profession professeur libre Lieu de naissance (Constantine) probos Date le 5 décembre 1889 Domicile 5 Rue Longe Constantine
SIGNATURES PARTICULIÈRES :		
ATTESTATIONS & VISAS		
Vu pour la certification officielle Constantine le 15 Mars 1937 Seigneur de l'Etat		



BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO